



**N° 38**

**DISETTE** : Manque de ce qui est nécessaire à la  
vie et, en particulier, manque de vivres, pénurie.

**avril 2018**

## On se laisse faire, ou on agit ?

**I**mpossible de ne pas parler du sujet « cheminots » tant le contexte, celui de la survie d'un service public, est proche du nôtre en somme. Car ne nous leurrions pas : le tour des fonctionnaires d'État et leur mirifique statut ne fera qu'un pli si la mobilisation actuelle ne permet pas de simplement sauvegarder l'existant. On n'en est plus à conquérir de nouveaux droits, on doit désormais batailler ferme pour tenter de conserver ceux qui font encore notre quotidien.

Pour les cheminots, on ne parle pas que d'une pierre d'achoppement pour expliquer la grève, c'est une carrière entière qui justifie le mouvement : l'abandon du statut pour les nouveaux salariés, la privatisation qui ne dit pas son nom, et la mise en concurrence, libre et non faussée, il va de soit. Le tout avec un mode de concertation qui confine au mépris. Chaque point mériterait un développement bien plus important, mais comme on est à la DGFIP, on va évoquer nos soucis pour constater qu'ils ne sont pas si éloignés de ceux de nos cousins du chemin de fer.

Voyons les nôtres : la fin de la séparation ordonnateur/comptable, l'externalisation du recouvrement vers les URSSAF, le recours au privé pour l'assistance téléphonique sur l'impôt, la cessation des mises à jour du plan cadastral, la disparition des accueils, la fermeture assez proche des écoles jugées trop coûteuses, le passage en gestion interministérielle de l'informatique, le passage sous tutelle préfectorale pour les questions RH, voilà autant de petits sujets qui sont bien au-delà du stade de la faisabilité. Ils signifient la mort de services entiers, la fin de services régaliens comme les SIP, les missions foncières, et même le contrôle fiscal. Ce qui restera sera à la tête du client, et payant. C'est vrai que désormais, la Loi pour une « société de confiance » et son fameux « droit à l'erreur » va tout arranger, et surtout, mettre les personnels vérificateurs sous tutelle... Les margoulins se frottent déjà les mains.

Mais ce n'est pas tout. Comme les départs en retraites ne suffiront pas à honorer l'engagement du Président de la République en matière de suppression d'emploi dans la fonction publique, voilà que certains poussent à l'application de la Loi sur la mobilité. Adoptée le 23 juillet 2009 sous un président désormais 3 fois mis en examen, cette loi dispose de quelques modalités pas anodines : elle stipule entr'autres que le fonctionnaire qui perd son poste et qui refuse les 3 affectations (quelles qu'elles soient) que l'administration lui propose se verra mettre d'office en disponibilité, ou sera licencié, purement et simplement. Vous en doutez ? Internet regorge d'informations sur le sujet !

À la DGFIP, tout est déjà en place pour la grand-messe, il n'y a que le signal du départ qui manque. Il se murmure qu'à l'échéance 2022, ce sont 16 à 18.000 collègues qui auront quitté leur poste, et ceux qui ne pourront être recasés dans d'autres ministères ou/et d'autres lieux formeront le bataillon des départs « volontaires » chers au ministre Darmanin. Réjouissant, n'est ce pas ? On laisse faire, ou on se défend enfin ?

La CGT Finances Publiques est à l'écoute de vos remarques et préoccupations concernant l'évolution de la DGFIP, mais considère d'ores et déjà qu'il est nécessaire d'agir de manière déterminée et surtout massive, comme chez les cheminots. Les desseins de nos responsables politiques nous concernant ne nous permettent plus de rester immobiles et il faut envisager une réponse sur la durée. Nous proposerons très bientôt des initiatives, et nous beaucoup comptons sur chacun d'entre nous.

**Rappelons-le, le chacun pour soi ne profite qu'aux puissants.**

Journal d'information des Finances Publiques - CGT Finances Publiques

✉ [cgt.disi-rhone-alpes-est-bourgogne@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.disi-rhone-alpes-est-bourgogne@dgfip.finances.gouv.fr)

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/691/>

## **Le bonheur néolibéral, c'est quand ?**

Cela fait déjà 12 ans qu'il est parti. Le poète est mort à 94 ans, en nous laissant un héritage que nous ne sommes pas près d'oublier. Car tous les jours, son ombre plane et nous rappelle son message : le libéralisme est le seul système qui permette le développement économique. Milton Friedman, prix Nobel d'économie en 1976, est LE théoricien de la révolution néo-libérale. Ses thèses, activement reprises partout sur la planète, même dans les endroits les plus improbables, alimentent les marchés et les gouvernants en doctrine dérégulatrice jusqu'à l'obsession.

L'Homme, le commun des mortels dans tout cela ? Inexistant en tant que tel, il est évoqué en qualité de bras, de consommateur, et bien évidemment en tant que fraudeur, quand, exemple pris au hasard, un chômeur refuse un emploi en raisons des largesses sociales que notre système de solidarité permet. Ben voyons ! On est bien au cœur de la théorie : garantir le capital contre l'érosion monétaire, mieux rémunérer les actionnaires et les créanciers, réduire la progressivité de l'impôt, réduire le coût du travail (donc les salaires), réduire le rôle redistributif de l'Etat, casser les statuts, supprimer les services publics en les offrant au secteur privé, supprimer l'Etat tout court...

Pas étonnant, donc, que ça tousse de partout, et pas qu'en France. Le monde, dans ce modèle, est à bout de course et se déchire. Quand on en est à ce point à désigner parmi les sans-grades les « coupables », quand les remèdes décrétés produisent autant d'effet qu'un emplâtre sur une jambe de bois, on se rend bien compte de l'impasse dans laquelle on s'engage, et l'avenir sombre dans lequel on projette nos enfants. Mais cela n'empêche pas les responsables politiques, quels qu'ils soient, surtout de droite (même ceux prétendument de gauche), de nous promettre le bonheur avec force conviction.

A tout ces gens convaincus, qui se définissent comme étant de sensibilité libérale sur le plan économique et c'est bien évidemment leur droit le plus strict, nous leur demandons simplement de répondre à une simple question.

Nous, simples citoyens, ouvriers, fonctionnaires, salariés précaires, chômeurs et autres bras disponibles, sommes depuis une trentaine d'années face à votre discours nous assurant que le libéralisme économique – ou néolibéralisme si vous préférez – ne sera qu'une promesse de bonheur et de liberté pour tout un chacun, humbles comme aisés, et qu'un passage, certes douloureux mais que vous nous assurez nécessaire, par une période de temps plus ou moins difficile où serait mise en place une sévère mais juste rigueur économique, finira, à terme, par porter des fruits dont tout le monde sans exceptions profitera...

Non pas que nous mettions en doute votre bonne foi quant à ces affirmations : votre sur-présence médiatique depuis tant d'années nous a convaincu de votre sincérité. Mais tout de même, tout le monde finit par se demander, à force : ce fameux bonheur néolibéral qu'on nous promet depuis 30 ans, ça vient quand ?

Parce que dans un pays comprenant 8,8 millions de personnes en dessous du seuil de pauvreté – chiffre qui ne cesse d'augmenter chaque année -, avec des salariés pressurés en permanence comme des citrons, où la flexibilité désormais demandée empêche toute qualité de vie et tout développement personnel, où le burn-out est juste une méthode de management comme une autre, il est quelque peu délicat de percevoir les bienfaits des idées que vous défendez.

Comme toujours, on entend l'incontournable ritournelle qu'il faut poursuivre les réformes parce qu'on a pas assez libéralisé, et que la mise en concurrence de tous les secteurs d'activité est indispensable. Soyons juste sérieux : il vous faut clairement admettre que vous vous êtes plantés. Qu'en 30 ans vous n'avez pas été foutus de faire quelque chose de bien. Et que le néolibéralisme n'a conduit qu'une fraction infime de gens très riches à encore plus s'enrichir au détriment de tous les autres.

Notre question sera donc : pourquoi ne pas admettre que votre idéologie est nuisible pour la majorité, que vous vous êtes plantés, et que dans l'intérêt général, vis-à-vis duquel vous vous référez sans cesse, il serait mieux que vous laissiez tomber et passiez à autre chose ?

Naïvement, on attendrait bien une réponse, mais comme souvent, il n'y aura rien d'autre que du mépris pour notre manque de discernement et notre prétendue inculture économique. Et attendre ne sert à rien, il faut être actif. Mieux vaut aller chercher directement par l'action, dans la rue s'il le faut, ce qui nous est dû, ce que nos libéraux nous confisquent à leur profit exclusif. On nous a bien assez mangé le peu de laine qu'il nous reste sur le dos. De toute manière, l'ensemble de nos libertés et droits actuels ont été conquis de la sorte, rien ne nous a été offert sur la foi de notre bonne mine.

Le mouvement amorcé par les cheminots va demander tôt ou tard une relève, et nous avons notre part à y prendre, simplement parce qu'un échec dans ce conflit global signifiera la fin définitive du service public. Et par voie de conséquence, en application avec la très opportune Loi dite « mobilité », la très probable fin de nos propres emplois alors que vous pensiez en avoir un à vie... Bilan dans 3 mois.